



BioGNC, Nouvelle Aquitaine lance un appel à manifestation d'intérêt

jeudi 26 janvier 2017, par [lpe](#)

Lors des Assises Européennes de la Transition Energétique qui se sont tenues ces derniers jours à Bordeaux, Françoise Coutant, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine déléguée à la Transition Energétique, a présenté ce mercredi 25 janvier 2017 l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le « BioGNC » (biométhane comprimé), 1er AMI de France pour le développement d'un réseau de stations de carburant au gaz naturel. L'objectif de cet AMI est de soutenir la création de stations de carburant renouvelable pour le transport routier.

Cheffe de file de la transition énergétique, la Région Nouvelle-Aquitaine poursuit ainsi son engagement pour le développement d'une mobilité durable en incitant les transporteurs routiers à poursuivre leurs efforts de renouvellement et de verdissement de leurs flottes, et pour le développement de la méthanisation, en complétant le soutien à la production par le développement de la consommation.

En effet, le transport routier de marchandises et de voyageurs est un secteur clé pour la transition écologique et énergétique, car il représente 10% des émissions de CO₂, plus de 25% des émissions de NO_x (oxydes d'azote). Le BioGNC apparaît donc aujourd'hui comme la seule alternative au gasoil, et constitue une ressource renouvelable locale.

Il s'agit en outre d'un carburant vertueux (diminution de 80% des émissions de CO₂, de 30 à 70% des émissions de NO_x et de 95% des émissions de particules) au potentiel avéré (1.400 GWh/an, soit jusqu'à 30% des consommations de carburant des poids lourds de la région à l'horizon 2030).

Des objectifs régionaux ambitieux d'ici à 2020 :

- Une dizaine de stations réparties sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine
- Près de 15.000 tonnes de CO₂ évitées chaque année
- Valorisation de 100% du biométhane produit dans la région - 65 GWh par an
- Développement d'une filière régionale d'excellence alliant acteurs de la méthanisation, distributeurs de gaz, vendeurs de carburant, chargeurs et transporteurs engagés.

Plus d'informations [sur le site de la Région](#)

La date limite de remise des candidatures est fixée au 31 mars 2017.